

MARCHÉ DE NOËL

DU 11 AU 13 DÉCEMBRE 2026

...ET SA FÊTE DE L'ESCALADE

LE 11 DÉCEMBRE 2026

Esplanade et intérieur de la salle Grand-Salève

Cette année encore. la commune accueillera de nombreux artisans de la région, des performances musicales, des animations pour jeune public avec des propositions gourmandes.
Plus d'informations prochainement.

APÉRITIF COMMUNAL ET MÉRITE DE VEYRIER 2026

Le 14 janvier 2027 à 19h00
Salle Grand-Salève

Le Mérite de Veyrier sera remis à l'occasion de l'apéritif communal qui aura lieu le jeudi 14 janvier 2027.

Nous vous rappelons que les habitants de la commune peuvent proposer le nom d'une personne, d'un groupe de personnes, d'une équipe sportive, d'une société ou d'un groupement qui a fait honneur à la commune de Veyrier ou a rendu d'éminents services à la collectivité. Les candidatures doivent être adressées par écrit à la mairie, signées et si possible motivées, au plus tard le 9 décembre 2026 avant 12h00. L'enveloppe portera la mention « Mérite de Veyrier » et sera ouverte lors d'une séance réunissant les membres du jury.


1.


2.

© Archive collectif Parents Solidaires

Mérite 2025 :
1.Mme Giovanna Dipasquale (ici avec M. Christian Robert) physicienne en imagerie médicale, à titre humanitaire, pour son engagement et son talent d'innovation dans la lutte contre le cancer du sein.
2. Le Collectif «Parents solidaires des communes de Veyrier et Troinex» à titre communautaire, pour la récolte de cadeaux en faveur des familles dans le besoin.

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 septembre 2026

En cette séance de rentrée, M. Christophe Liberto est assermenté par le Conseil municipal en qualité de Conseiller municipal suppléant.
Le groupe Le Centre informe l'hémicycle du départ de M. Alain de Kalbermatten du Comité du Fonds de décoration. Mme Liberto a été désignée pour le remplacer.

Le Conseil administratif (CA) indique qu'à la suite de la résolution du 16 juin dernier demandant **« la sécurisation urgente du passage cycliste du Pont de Sierne »,** les services de M. Maudet, Conseiller d'État en charge du Département de la santé et des mobilités étudieront, dès cet automne, les mesures visant à pourvoir à ce problème.
Toujours en matière de sécurité, après l'accident mortel survenu à Vessy, aux Grands Esserts, la brigade spécialisée de la police cantonale a procédé à une analyse des circonstances de l'accident et de l'environnement routier, sans relever d'éléments particuliers. La police municipale, qui a effectué des rondes durant l'été dans le quartier, où des incivilités routières ont également été signalées, a toutefois installé un Visispeed pour sensibiliser les usagers et recueillir des données relatives à la vitesse.

Les travaux du chemin des Rasses sont reportés à l'été 2027 pour limiter leur impact sur les transports publics. Ils nécessitent au préalable une autorisation liée à la suppression d'un îlot central obligeant les bus articulés à empiéter sur le trottoir.

Prévu cet été, le chantier du bâtiment parascolaire de Bois-Gourmand est également retardé, l'autorisation de construire n'ayant pas encore été délivrée.

Enfin, les récents épisodes de canicule ont mis en évidence l'inadaptation de certains anciens bâtiments scolaires de la commune à ces fortes chaleurs. Des mesures d'amélioration sont à l'étude et feront l'objet d'un crédit de construction qui sera présenté au Conseil municipal.

La Commune amorce sa transition vers un éclairage public durable
La démarche prévoit le lancement d'une étude technique, environnementale et financière destinée à moderniser l'éclairage public communal, ainsi que l'élaboration d'une stratégie conciliant « sobriété énergétique, sécurité des usagers et confort de vie nocturne ». Des projets pilotes pourraient être menés dans plusieurs secteurs représentatifs de Veyrier et une sensibilisation des propriétaires privés sera également effectuée afin de mieux coordonner l'éclairage des chemins privés et publics.
Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter cette motion signée par l'ensemble des groupes.

PROPOSITIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La chaudière à bois de l'école de Bois-Gourmand attise les débats
Intégrée au réseau de chauffage à distance, l'installation qui alimente plusieurs bâtiments, communaux et privés, arrive en fin de vie et n'est plus aux normes. Elle sera remplacée dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment parascolaire.
La Commune, qui est actuellement copropriétaire de l'équipement à hauteur de 51%, souhaite confier le financement, l'installation, l'exploitation et l'entretien de la future chaudière, à un prestataire externe, via un contracting. Elle achètera, dès lors, l'énergie à ce tiers tout en requérant dans l'appel d'offres, un approvisionnement en circuit court.
Ce changement suscite de fortes réserves. Un parti y voit une remise en cause du modèle actuel, fondé sur l'utilisation du bois issu des forêts veyrites, dont la chaufferie contribue en retour à financer l'entretien. Il demande que l'appel d'offres préserve ce principe au préalable. **Le projet de résolution est renvoyé à la commission des Finances, avec 20 voix pour, 4 contre et 1 abstention.**

Le renouvellement des cautionnements d'emprunts de la Fondation immobilière de la Ville de Veyrier (FIVV) est accepté
Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif à accorder le cautionnement de la Commune à la Banque Cantonale de Genève, pour l'emprunt de CHF 2'400'000 contracté par la FIVV, de 5 ans, échéance le 30 novembre 2031, pour l'immeuble situé route de Veyrier, 206 B ; et à accorder le cautionnement de la Commune à la Banque Cantonale de Genève, pour l'emprunt de CHF 526'000 contracté par la FIVV, de 5 ans, échéance le 19 décembre 2031, pour un bien situé chemin de Sous-Balme 12-18.

Parcelle du bâtiment du Service du feu : une situation enfin clarifiée
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la cession gratuite au domaine public communal d'une partie de la parcelle 5086, jusque-là propriété de la Fondation communale pour les personnes âgées « Les Rasses », sur laquelle est édifiée la caserne des pompiers.

PROPOSITIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Une résolution pour une réalisation coordonnée du secteur des Cirses
Via un projet de résolution, tous les partis, à l'exception du groupe LJS/Vert'libéraux, demandent au Conseil d'État d'adapter les modalités de réalisation du secteur des Cirses conformément « à la configuration désormais connue du projet » en réalisant simultanément les différents bâtiments qui constituent la pièce urbaine Nant 1, ainsi que les infrastructures et équipements qui lui sont liés.

L'accord conclu entre l'État de Genève et le comité référendaire, après le refus du plan localisé de quartier (PLQ), prévoyait la réalisation du secteur des Cirses en deux étapes, afin de respecter la volonté populaire et d'assurer un développement progressif du quartier des Grands Esserts. Or, l'organisation des pièces urbaines et la répartition des droits à bâtir entre les divers opérateurs conduit, en l'état, à interrompre la réalisation de la pièce urbaine Nant 1, ce qui entraînera des surcoûts pour la Commune, pour la Fondation immobilière de Veyrier (FIVV) concernée par la 2e étape, et in fine, pour les habitants dont les loyers ou le coût d'acquisition des appartements augmenteront. À cela s'ajouteront des nuisances liées à un chantier se prolongeant, avec des risques en matière de sécurité, notamment aux abords de l'école.
Le groupe LJS/Vert'libéraux a refusé l'entrée en matière afin de respecter le vote des Veyrites lors de la votation communale sur le PLQ des Cirses en 2021. Il souhaite une application stricte de l'accord signé par toutes les parties ayant pris part à la concertation menée par le Conseil d'Etat pour définir le règlement du PLQ des Cirses.
Avec 22 voix pour et 3 contre, l'envoi de la résolution au Conseil d'État est accepté, même si l'hémicycle n'est pas parvenu à une unanimité autour de la question qui a, au contraire, ravivé le débat autour des Grands Esserts.

Une motion pour la création d'une Task Force « Canicule et sécheresse »
Co-signée par les Socialistes-Vert.e.s et Le Centre, elle propose au Conseil administratif de réaliser suite aux canicules de cette année : l'étude et la réalisation de mesures efficaces dans les bâtiments où vivent les populations vulnérables, de lieux de fraîcheur, ainsi que la mise en place d'un responsable de la biodiversité et d'un plan d'urgence pour faire face aux incendies. **La motion est renvoyée en commission Aménagement et constructions avec 15 voix pour, 9 contre et 1 abstention.**

■ *Martine Urli*

Le procès-verbal officiel des séances du Conseil municipal peut être consulté sur le site internet communal.

MIEUX CONNAÎTRE VOS CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

À l'occasion de la législature 2025–2030, Vivez Veyrier vous propose de faire plus ample connaissance avec les femmes et les hommes qui siègent au Conseil municipal. Au fil des prochaines éditions, trois à quatre conseillères et conseillers municipaux répondront à un même questionnaire, mêlant leur lien avec Veyrier, les dossiers qui leur tiennent à cœur, leurs lieux favoris ou encore leur vision de l'avenir de la commune. Une manière simple et personnelle de découvrir celles et ceux qui s'engagent pour Veyrier et participent aux décisions qui façonnent la vie communale.



Anne Batardon, conseillère municipale, Veyrier-Ensemble

1. Votre lien avec Veyrier en quelques mots ?
Née à Veyrier, un coup de cœur qui dure depuis toujours…

2. Un dossier communal qui vous tient particulièrement à cœur ?
Celui qui améliore le quotidien des habitants. Les questions liées à la qualité de vie : mobilité, espaces publics accueillants et infrastructures qui répondent aux besoins.

3. Un lieu à Veyrier que vous aimez particulièrement ?
La proximité du Salève, l'Arve et ses alentours qui offrent un cadre exceptionnel pour se ressourcer et profiter de la nature à deux pas du village.

4. Depuis quand vivez-vous ou êtes-vous lié·e à Veyrier ?
Je suis née à Veyrier et j'y ai toujours vécu. Difficile d'avoir un lien plus durable avec la commune.

5. Ce que vous aimeriez voir évoluer ?
Que Veyrier continue à grandir sans perdre son identité : préserver son esprit villageois tout en répondant aux défis d'une commune en évolution.

6. Un projet communal que vous suivez avec attention ?
La cohésion sociale !
Les projets qui renforcent les liens entre les quartiers et offrent des espaces de vie agréables à toutes les générations.

7. Une tradition, un événement ou un lieu veyrite que vous appréciez ?
Les fêtes villageoises qui réunissent les habitants autour d'un moment simple et convivial.

8. Votre slogan imaginaire pour Veyrier ?
« Ensemble gardons ce qui nous rassemble. »



William Ferguson, président du Conseil municipal, Socialistes-Vert.e.s

1. Votre lien avec Veyrier en quelques mots ?
Multiple : il est né par ma famille paternelle, mais je le nourris et l'enrichis par mes activités notamment politiques.

2. Un dossier communal qui vous tient particulièrement à cœur ?
J'en ai deux : la future médiathèque au village ainsi que les crèches et leur gestion, car la petite enfance est une responsabilité prioritaire de tous au travers de la commune.

3. Un lieu à Veyrier que vous aimez particulièrement ?
La fontaine César. C'est un lieu très agréable et singulier puisqu'elle est à Veyrier sans y être : c'est un symbole fort de nos relations historiques et cordiales avec nos voisins, une manière de dire que nous vivons tous dans un même espace partagé.

4. Depuis quand vivez-vous ou êtes-vous lié·e à Veyrier ?
J'y vis depuis 2017, lorsque j'y ai emménagé, mais j'y suis lié dès ma prime enfance puisque mes grands-parents y habitaient.

5. Ce que vous aimeriez voir évoluer ?
J'aimerais un renforcement de la pluralité de notre commune : plusieurs centres différents, avec leurs identités propres, mais qui contribuent tous ensemble à la vie de Veyrier.

6. Un projet communal que vous suivez avec attention ?
Les Grands Esserts, car c'est un projet très important par son ampleur, mais surtout car il est une grande chance en termes de service public, de lien social et de diversité.

7. Une tradition, un événement ou un lieu veyrite que vous appréciez ?
La remise du Mérite, car la célébration de notre commune à travers ses figures, ses associations et collectifs est une chose importante. En outre, tout comme la Vogue, elle constitue un moment essentiel de retrouvailles collectives.

8. Votre slogan imaginaire pour Veyrier ?
« Veyrier, à la croisée des chemins. »



Yves Monnat, conseiller municipal, PLR Veyrier

1. Votre lien avec Veyrier en quelques mots ?
J'y suis arrivé en 2004, à la naissance de notre seconde fille et y avons trouvé le juste compromis entre ville et campagne.

2. Un dossier communal qui vous tient particulièrement à cœur ?
Comme président de la commission des finances, la maîtrise des coûts et le maintien d'une fiscalité raisonnable.

3. Un lieu à Veyrier que vous aimez particulièrement ?
J'aime bien regarder Veyrier depuis le sommet du Salève quand je le grimpe en vélo. Cela permet de mieux se rendre compte de sa diversité, de son étendue et des nombreuses nouvelles constructions.

4. Depuis quand vivez-vous ou êtes-vous lié·e à Veyrier ?
Depuis 2004.

5. Ce que vous aimeriez voir évoluer ?
Moins de trafic pendulaire et une plus grande utilisation des moyens de transport doux.

6. Un projet communal que vous suivez avec attention ?
Le projet des Grands Esserts a évidemment toute notre attention. L'augmentation de la population va impacter notre commune, le coût de ces infrastructures va forcément avoir un effet immédiat sur nos finances et la juste planification des moyens de transport sera importante pour préserver notre qualité de vie.

7. Une tradition, un événement ou un lieu veyrite que vous appréciez ?
Le Mini-Mondial du FC Veyrier-Sports. Voir ces tout-petits se donner à 100% sur le terrain du village comme les « grands de la Coupe du Monde » est rafraîchissant…

8. Votre slogan imaginaire pour Veyrier ?
« VEYRIER, la diversité au cœur du village, la qualité de vie aux portes de la Ville. »

LE CALENDRIER 2027

Toutes les informations importantes sur le tri, la récupération et le ramassage des déchets, ainsi que sur les services communaux sont publiées chaque année dans le calendrier offert par la commune.
Il sera déposé dans toutes les boîtes aux lettres de la commune dans le courant du mois de décembre, accompagné du flyer regroupant le programme annuel des ramassages spéciaux. Ces documents seront imprimés sur du papier recyclé respectant les principes du développement durable et seront également publiés sur le site internet de la commune.



MERCREDIS DE LA PETITE ENFANCE

NOVEMBRE 2026

04.11 BENJAMIN ET SA GUITARE

Un concert interactif à découvrir en famille pour faire ses premiers pas dans l'univers de la chanson.

Heure : 10h
Âge : Dès 1 an
Capacité : 30
Lieu : EVE Grand-Salève
Prix : 3.-/enfant



11.11 CRÉATION DE MARIONNETTES-CHAUSSETTES

Participez à un atelier créatif à partir de différents matériaux qui permettront à chaque enfant de laisser libre cours à son imagination !

Heure : 9h-11h
Âge : 2-6 ans
Capacité : 8
Lieu : EVE Bois-Gourmand
Prix : 3.-/enfant

18.11 RACONTER ET CHANTER DES HISTOIRES

Éveil aux sons et aux histoires à raconter et chanter, pour aider le tout-petit à développer son langage. Animé par *La Bulle d'Air*, ambassadrice du programme national *Né pour lire*.

Heure : 2 ateliers à 9h30 et 10h15
Âge : Dès 1 an
Capacité : 15 enfants par atelier
Lieu : EVE Bois-Gourmand
Prix : 3.-/enfant

25.11 YOGA

Le yoga permet à l'enfant de découvrir son corps et de se détendre. Le yoga est avant tout une philosophie de vie qui signifie « Unir / Relier ». Ce moment réservé aux enfants leur permet de découvrir de nouveaux mouvements.

Heure : 2 ateliers à 9h et 10h
Âge : dès 2 ans
Capacité : 10 enfants par atelier
Lieu : EVE Grand-Salève
Prix : 10.-/enfant

25.11 SPECTACLE « LE RÊVE DE CHOUCHOU »

Dans un décor féerique de théâtre miniature, deux musiciennes de l'OCG, Pascale Servranckx-Delporte (violon) et Delphine Grosseries (violoncelle), invitent les tout-petits à un voyage musical mêlant musique classique et comptines.

Heure : 10h
Âge : Dès 1 an
Lieu : Espace Grand-Salève
Prix : 5.-/enfant

Pour toutes les activités, l'enfant est sous la responsabilité de l'adulte accompagnant.

Inscription obligatoire
Merci de scanner le QR code ou rdv sur :
veyrier.ch/mercredis-de-la-petite-enfance

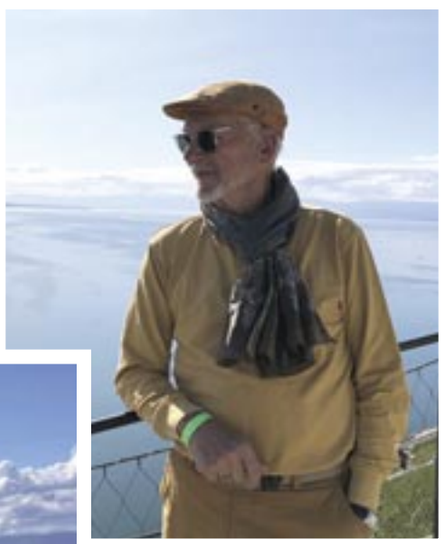
COMMUNE DE VEYRIER
022 899 10 10














CIGARS · NEWSSTAND · TOBACCO

SORTIE DES AÎNÉS 2026
Découvrir et partager

Les 2 et 18 septembre derniers, les aînés de la commune ont pris la direction de la région de Vevey pour une journée placée sous le signe de la découverte et du partage.
Après un accueil autour d'un café et d'un croissant, les participants se sont rendus à Corsier-sur-Vevey pour visiter Chaplin's World et ses jardins. La matinée s'est poursuivie autour d'un apéritif, avant de rejoindre le Modern Times pour le repas.
L'après-midi, changement de décor avec un circuit en petit train panoramique à travers le Lavaux, l'occasion de profiter des paysages de la région avant de reprendre les cars en direction de Veyrier.
Le soleil était au rendez-vous pour ces deux sorties, tout comme la bonne humeur ! Les participants ont pleinement profité de ces journées et les nombreux sourires et retours positifs ont confirmé le succès de cette édition.

Le 27 août, un repas était également organisé à l'Auberge du Grand Donzel pour les aînés de la commune. Là encore, le soleil a permis à chacun de profiter de la terrasse. Gilbert Renaud et son équipe ont accueilli les participants autour d'un repas aussi généreux qu'apprécié.
Un agréable moment passé ensemble, dans une ambiance détendue et chaleureuse, qui a ravi l'ensemble des participants.

Ces différents rendez-vous ont une nouvelle fois été l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager de bons moments.







